

Association Les Béarnais de Paris



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 12 FÉVRIER 2021

L'assemblée générale s'est tenue *via* la plateforme JITSI (gestion Denis Domengine)

Elle a été animée par Aurélie Berdot, présidente.

21 personnes étaient présentes et 6 avaient envoyé un pouvoir.

Liste des personnes présentes (par ordre alphabétique de patronyme)

Julien Bastianini, Aurélie Berdot, Frédéric Bonta, Véronique Brun, Laure Capblancq, Alexandre Cazères, Olivier Delmas-Leguéry, Marie Delpont, Denis Domengine, Maryse Esterle, Pierre Fontes, Marie-Claude Heydemann, Arthur Lahitte, Pascal Lahitte, Michelle Lévi, Fabien Mariette, Hervé Marimborde, Didier Minot, Nicholas Newman, Catherine Polycarpe, Yannick Pouey-Mounou.

Pouvoirs :

Nathalie Bourhis, Michel Feltin-Palas, Philippe Guillon, Martine Lacoste, Mireille Newman Jammes, Jean-Luc Salanave.

Documents envoyés avant l'AG : rapport moral et financier 2020, statuts de l'association, procuration.

Ordre du jour

- 1) Approbation du rapport moral
- 2) Approbation des comptes
- 3) Perspectives et projets en 2021
- 4) Élection du conseil d'administration
- 5) Assemblée générale extraordinaire

1) NOS ACTIVITÉS EN 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, qui a occasionné de nombreuses restrictions ne nous permettant pas de tenir nos rencontres habituelles.

La soirée autour de « Pierre Bourdieu, un Béarnais à Paris », a eu lieu le 27 février, à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris. Cette soirée a été un succès par le nombre de participants (la salle de 65 places était comble et nous aurions pu inscrire d'autres personnes) et par la qualité des échanges pendant la soirée et lors du pot béarnais qui a suivi.

La journée PASSEM prévue le 18 avril au jardin du Luxembourg et au Sénat ainsi que le stage de chant polyphonique du 21 mars n'ont pu avoir lieu car le confinement était entré en vigueur.

De même, aucune cantèra et aucun soutien aux équipes sportives béarnaises n'ont eu lieu cette année.

Devant l'impossibilité de nous rencontrer, la préoccupation principale du bureau de l'association a été de maintenir les liens avec nos adhérents et nos sympathisants.

Pour cela nous avons utilisé divers canaux :

- L'alimentation de la page Facebook qui a vu croître le nombre de ses abonnés (plus de 2000 aujourd'hui) ; nous avons publié de nombreux posts tout au long de l'année ;
- La mise en place d'un groupe de discussion Whatsapp entre adhérents ;
- La refonte complète de notre site internet, jusqu'à son ouverture début novembre 2020. Ce travail a occupé la présidente et la secrétaire avec le soutien logistique de Sophie Tessier, conceptrice de sites, de fin mai au mois de novembre, avec le soutien du bureau de l'association. Il nous est apparu fondamental d'avancer sur ce projet pour disposer d'un outil ergonomique, dynamique et interactif qui permet à tous les amoureux du Béarn en région parisienne de trouver des informations, des points de repère et de suivre nos activités.

<https://bearnaisdeparis.org>

Ce site est très apprécié de nos adhérents / sympathisants et de nos partenaires.

Communication

L'ouverture de notre site a donné lieu à une couverture médiatique conséquente :

- **16 novembre 2020 : France Bleu Béarn Bigorre** : émission « Juste quelqu'un de bien » interview de Maryse Esterle (secrétaire).
- **1^{er} décembre : France Bleu Béarn Bigorre** émission « L'invité spectacles en Béarn Bigorre », interview de Maryse Esterle.
- **9 décembre : La République des Pyrénées**, p. 5 : *Lancée en 2012, l'association des Béarnais de Paris se dote d'un site internet flambant neuf* (avec Aurélie Berdot, présidente).
- **13 décembre : Sud-Ouest dimanche** p. 21, *Paris à la sauce béarnaise* (avec Aurélie Berdot).
- **29 janvier 2021 : France Bleu Béarn Bigorre** : émission « Juste quelqu'un de bien » interview d'Aurélie Berdot.

Consolidation des partenariats

- **Ville de Nanterre** : le siège de notre association se trouvant à Nanterre, nous avons établi grâce à Catherine Polycarpe, trésorière de l'association, des contacts fructueux avec Mme Yamina Hamdani, chargée de développement associatif. Une réunion a eu lieu le 27 novembre (avec Aurélie Berdot, Maryse Esterle et Catherine Polycarpe - plate-forme Teams) pour envisager l'implantation de l'association et nos interventions dans la ville en 2021.
- **Association Du Béarn aux Grandes Écoles** : demande de participation au jury constitué par cette association pour l'attribution de bourses à des étudiants béarnais souhaitant intégrer des classes préparatoires ou des parcours sélectifs : Hélène Bui et

Maryse Esterle y participeront le 26 février 2021. Nous continuerons à rechercher des passerelles avec cette jeune et dynamique association avec laquelle nous avons déjà co organisé des rencontres.

- **Association Francis Jammes** : nous avons noué un partenariat avec cette association basée à Orthez grâce à Catherine Polycarpe, avec comme premier projet l'organisation d'une soirée autour du poète. Nicholas Newman présente l'association lors de l'Assemblée.

Vie du bureau

Le bureau élargi de l'association s'est réuni le 31 janvier, le 1^{er} octobre, le 21 novembre et le 19 décembre 2020 (ces deux dernières réunions *via* la plateforme Jitsi).

2) LES COMPTES

Adhérents

- 47 adhérents en 2020 : tous membres actifs (dont 4 étudiants et 1 association ;
- 32 renouvellements d'adhésion.
- 15 nouveaux adhérents dont l'association Francis Jammes
- 20 adhésions 2020 faites par le biais d>HelloAsso
- L'adhésion était de 15 € par personne et 10 € pour un étudiant

Compte bancaire

Fin 2019 nous avons un solde de 1 582,86 €

Fin 2020 il est de 1 204,61 € avec 1 628,00 € de recettes et 2 006,25 € de dépenses

Recettes

Cotisations : 783 €

Entrées soirée Bourdieu : 559 €

Entrées stage polyphonique : 101 €

Dons : 185 € dont 160 € lors de l'appel de soutien pour la soirée Bourdieu.

Dépenses

Assurance : 160,23 €

Frais bancaires : 151,20 €

Achats pour la soirée Bourdieu (flyers, buffet) : 921,76 €

Création, mise à disposition du site internet : 743,06 €

Livret A

Il y avait 669,57 € fin 2019. Aucun versement n'a été fait. À fin décembre 2020 il y a 674,59 €.

Les intérêts de 2020, soit 3,51 €, ont été versés en janvier 2021.

ÉVOLUTION RECETTES / DÉPENSES

RECETTES (détail)									
	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Nombre adhérents	47	38	31	64	40	30	27	37	43
Montant adhésions	783,00	615,00	490,00	1045,00	690,00	605,00	525,00	675,00	865,00
Visites proposées	0,00	0,00	0,00	152,00	76,00	330,00	354,80	304,00	0,00
Autres événements (5 ans...)	660,00	0,00	202,00	1364,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dons, autres apports</i>	185,00	101,00	22,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	15,00
Total Recettes	1628,00	716,00	714,00	2561,20	766,00	1035,00	879,80	979,00	880,00
DÉPENSES (détail)									
	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Frais bancaires	151,20	127,20	127,20	111,60	100,80	96,00	84,00	84,00	70,38
Réceptions				107,50	70,00	16,50	98,90	252,00	20,40
Dépenses gros événements (5 ans)	921,76			1099,42					
Divers	30,00	167,58	136,00					26,80	
Site internet	743,06			154,30	97,92	57,31	48,35	57,12	
Honoraires (guide)				150,00	150,00	150,00	258,00	150,00	
Prime assurance	160,23	160,23	163,15	163,15	162,56	161,94	153,06	148,89	
Locations				400,00		71,40		26,00	
Relations publiques				200,00			10,98		
Total Dépenses	2006,25	455,01	426,35	2385,97	581,28	553,15	653,29	744,81	90,78
Bénéfice année	-378,25	260,99	287,65	175,23	184,72	481,85	226,51	234,19	789,22
Compte bancaire (au 31 décembre)	1204,61	1582,86	1321,87	1049,22	773,99	1007,27	859,42	667,91	742,72

Approbation du rapport moral et financier : à l'unanimité.

3) PERSPECTIVES 2021

- **Adhésions :** les adhérents 2020 sont automatiquement reconduits en 2021, nos activités n'ayant pu se tenir à partir du mois de mars 2020. Ils peuvent envoyer une cotisation en soutien pour 2021 s'ils le souhaitent.
- **Rencontres :** Dès que la situation nous le permettra, nous reprendrons nos rencontres conviviales, sans doute en extérieur dans un premier temps, ainsi que le soutien aux équipes sportives béarnaises et préparerons concrètement nos divers projets évoqués plus haut.
Nous avons envisagé de participer au festival « La terre est à nous » à Nanterre, fin mars début avril 2021, avec le soutien du groupe de chanteurs « Les Arricouquets » mais il a été reporté à une date ultérieure.
- **Site et page Facebook :** Nous continuerons d'alimenter notre site et notre page Facebook afin de maintenir le lien avec nos adhérents et sympathisants et développer la vie de notre association tout au long de l'année. Nous proposerons à nos adhérents d'alimenter les pages du site « Dîtes-nous votre Béarn » (contributions personnelles), pages d'histoire et culturelles, bonnes adresses du Sud-Ouest en région parisienne. Nous commencerons aussi à envisager les dix ans de notre association en 2022.
- **Rencontre Francis Jammes :** nous constituerons un petit groupe pour la préparation d'une manifestation autour de Francis Jammes et alimenterons un dossier autour de ce poète sur notre site.
- **Changement de banque :** nous nous orientons vers un transfert des comptes de l'association vers le Crédit mutuel ou le Crédit coopératif, dont le fonctionnement correspond mieux aux besoins de l'association que la Banque postale.

4) ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du bureau élargi suivants se présentent au conseil d'administration :
Aurélie Berdot, Marie Delpont, Denis Domengine, Maryse Esterle, Pascal Lahitte,
Michelle Lévi, Fabien Mariette, Catherine Polycarpe.
Ils sont élus à l'unanimité.

5) Assemblée générale extraordinaire

Modification de l'article 9 des statuts :

Conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil de 2 membres, élus pour un an par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

1. Un(e) président(e) ;
2. Un(e) ou plusieurs vice-président(e)s ;
3. Un(e) secrétaire et, s'il y a lieu, un(e) secrétaire adjoint(e) ;
4. Un(e) trésorier(e) et, si besoin, un(e) trésorier(e) adjoint(e).

Le conseil est renouvelé tous les ans. En cas de vacances, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Proposition de modification :

Conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil de 4 membres minimum, élus pour un an par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

1. Un(e) président(e) ;
2. Un(e) ou plusieurs vice-présidents(e)s ;
3. Un(e) secrétaire et, s'il y a lieu, un(e) secrétaire adjoint(e) ;
4. Un(e) trésorier(e) et, si besoin, un(e) trésorier(e) adjoint(e).

Le conseil est renouvelé tous les ans.

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 30.